

Rapport

**Evaluation d'impact du programme  
Interreg V Rhin Supérieur (2014-2020)  
pour la Suisse du Nord-Ouest**

27 janvier 2021



**ENTREPRISES & TERRITOIRES**

2 rue Brûlée 67000 Strasbourg

Patrice HERRMANN (pahadit.fr)

<b>1.</b>	<b><i>INTRODUCTION</i></b>	<b>3</b>
a)	Champ thématique de l'évaluation	3
b)	Objectifs de l'évaluation d'impact	5
c)	Méthodologie mise en œuvre	7
d)	Les questions évaluatives	7
<b>2.</b>	<b><i>ETUDES DE CAS</i></b>	<b>8</b>
a.	SPIRITS	8
b.	Ermes-Rhin	11
c.	RPIS 4.0	13
d.	Upper Rhin 4.0	16
e.	MARGE	18
<b>3.</b>	<b><i>SYNTHESE DE L'IMPACT D'INTERREG POUR LA SUISSE DU NORD-OUEST</i></b>	<b>20</b>

# 1. INTRODUCTION

## a) Champ thématique de l'évaluation

---

### - *Présentation du programme Interreg Rhin supérieur*

---

L'objectif d'Interreg est de soutenir la coopération transfrontalière afin de renforcer la coopération économique, sociale et territoriale dans le Rhin supérieur. Il s'agit d'un des objectifs de la politique de cohésion de l'UE, financé par le fonds européen de développement régional (FEDER) qui suit les différents cadres financiers pluriannuels de l'UE (tous les 7 ans).

Le programme actuel Interreg V s'articule autour de 4 axes d'interventions<sup>1</sup> et 12 objectifs spécifiques (OS).

Il s'articule avec les stratégies régionales, nationales, transfrontalières et européennes des différents partenaires qui se retrouvent notamment dans les comités de suivi et de programmation.

La Région Grand Est, qui assure le rôle d'Autorité de gestion, a notamment à sa charge le suivi de l'évaluation en continue du programme et mène, par exemple, actuellement une évaluation intermédiaire d'impact sur l'axe A et sur l'OS 12.

Il est à noter qu'une nouvelle période de programmation 2021-2027 est en cours de préparation et de discussion entre les partenaires.

### - *Les particularités de la participation suisse à ce programme*

---

Pays non-membre de l'UE, la Suisse est néanmoins très fortement impliquée dans les programmes Interreg qui s'articulent avec ses politiques publiques.

- Stratégie suisse dans Interreg – NRP

« Avec la Nouvelle politique régionale (NPR) entrée en vigueur le 1er janvier 2008 en Suisse, la Confédération et les cantons soutiennent les régions de montagne, les autres régions rurales et les régions frontalières de la Suisse dans leur développement économique régional. La NPR doit permettre d'améliorer les conditions cadres pour les activités économiques (entrepreneuriat), de promouvoir l'innovation, de générer de la valeur ajoutée et d'encourager durablement la compétitivité dans ces régions. La NPR vise également à soutenir la création et la pérennisation des places de travail dans les régions. Ainsi, elle contribue indirectement à l'occupation décentralisée du territoire et à la diminution des disparités entre les régions. Les projets concernés par les programmes Interreg peuvent être soutenus pour autant qu'ils contribuent à la finalité de la NPR, c'est-à-dire la promotion de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de la création de valeur ajoutée.<sup>2</sup>»

---

<sup>1</sup> [INTERREG V Rhin Supérieur - Interreg \(interreg-rhin-sup.eu\)](http://interreg-rhin-sup.eu)

<sup>2</sup> <https://regiosuisse.ch/fr/nouvelle-politique-regionale-npr>

En Suisse, les projets Interreg sont donc évalués en fonction des objectifs de politique régionale spécifiques à chaque canton et/ou région et financés en conséquence.

Pour la Suisse du Nord-Ouest, cinq objectifs de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) - Interreg V Rhin Supérieur spécifiques ont été définis dans le cadre d'une convention signée par la Confédération suisse. Ces objectifs se basent sur les prescriptions de la stratégie du programme Interreg V Rhin supérieur ainsi que de la NPR :

- Renforcer les capacités d'innovation grâce au transfert de savoir et de technologie et augmenter la compétitivité des PME (OS 1, 2 et 3)
- Utiliser les opportunités économiques résultant des ressources naturelles particulièrement dans le domaine du tourisme et des technologies de l'environnement et de l'énergie (Cleantech) (partiellement OS 6,8,9,10).
- Améliorer l'attractivité de la région du Rhin supérieur et optimiser la croissance économique régionale grâce à une planification des transports adaptée aux besoins de l'économie (partiellement OS 7 et 9).
- Renforcer l'offre de main d'œuvre dans le Rhin supérieur (partiellement OS 10)
- Garantir la coopération institutionnelle dans le Rhin supérieur nécessaire à la compétitivité régionale (OS 11)

Depuis 2008, le cofinancement fédéral dans les projets INTERREG est lié à la NPR. La Confédération suisse allouant pour le programme INTERREG IV 2014-2020 9,2 millions de francs suisses pour cofinancer les porteurs helvétiques.

Les cantons sont responsables de sa mise en œuvre comme les crédits sont alloués en fonction de leurs spécificités territoriales. Ils bénéficient à ce titre de l'appui du service intercantonal auprès de la Regio Basiliensis IKRB qui assure le rôle de bureau de coordination et examine les demandes de cofinancement fédéral et cantonal.

Les partenaires suisses, pour bénéficier de ces crédits fédéraux, doivent donc voir leur projet approuvé, d'une part, par le programme INTERREG et, d'autre part, répondre aux 5 objectifs de la NPR précités.

Les indicateurs fédéraux s'appuient sur les 5 objectifs spécifiques du programme INTERREG que cible plus particulièrement la NPR avec finalement une contribution attendue à la croissance régionale, au renforcement de la compétitivité et à la création d'emplois.

- Les conditions de participation d'un partenaire suisse

Provenant d'un Etat non-membre de l'UE, les partenaires suisses ne peuvent bénéficier de fonds INTERREG. De ce fait, les partenaires suisses ne peuvent assurer le rôle de porteur du projet, de chef de file du consortium de partenaires. Ils participent cependant pleinement aux projets. De même, les représentants des cantons sont membres à part entière des comités du programme.

- Les projets INTERREG V avec participation suisse

L'évaluation intermédiaire d'INTERREG menée actuellement par l'IKRB au nom des deux cantons de Bâle, note qu'au début janvier 2020, 59 projets sur 127 (hors les 8 microprojets avec participation suisse à février 2020) avec participation suisse avaient été programmés dans le cadre d'INTERREG V.

- Stratégie suisse du Nord-Ouest

Grâce notamment à l'engagement financier fédéral et cantonal, les partenaires suisses bénéficient d'un cofinancement helvétique pour pouvoir profiter des projets transfrontaliers et bénéficier de leurs effets pour leur structure et plus globalement pour la Suisse du Nord-Ouest.

Les cantons de la Suisse du Nord-Ouest sont actifs dans INTERREG depuis la première génération de programme, comme partenaires de projet pour la 1<sup>ère</sup>, puis également, à compter de la 2<sup>e</sup> génération, pour les deux cantons de Bâle avec des crédits cadre propres, en articulation avec les crédits cadres fédéraux, ainsi que par de la mise à disposition d'agents publics, notamment pour les grands projets financés dans le cadre d'INTERREG.

Pour 2014-2020, les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne allouent chacun, par exemple, 1,75 millions de francs pour les partenaires suisses dans INTERREG Rhin supérieur.

Au total, les cantons de la Suisse du Nord-Ouest participent aujourd'hui à 4 programmes INTERREG dont celui du Rhin supérieur qui est le plus doté financièrement des 4.

L'évaluation menée en 2018 sur la participation de la Suisse à INTERREG<sup>3</sup> a indiqué que :

- Les projets soutenus sont en bonne voie pour atteindre leurs objectifs ;
- Que les projets soutenus par les crédits liés à la NPR répondent, au moins en partie, à ses objectifs ;
- Que les projets contribuent à la croissance économique du territoire mais avec un bémol sur leurs contributions au développement industriel et touristique
- Qu'INTERREG contribue positivement à la coopération transfrontalière mais qu'il n'est pas le seul facteur ;

## **b) Objectifs de l'évaluation d'impact**

---

La mission consiste à éclairer l'évaluation menée actuellement par les deux cantons bâlois en apportant des éléments de réalisation, de résultats produits par les projets qui permettent d'en déduire l'impact du programme pour le territoire suisse.

La mesure de l'impact est compliquée comme en atteste l'évaluation d'impact actuellement menée par le programme ou celle que conduisent les deux cantons dont la version provisoire indique que :

*« Die Wirkung des Programms Oberrhein auf die grenzüberschreitende Region, insbesondere des volkswirtschaftlichen Nutzens, (Impactebene) zu quantifizieren scheint indessen sehr anspruchsvoll wenn nicht sogar schwer einlösbar. Die Wirkungsketten sind komplex und hängen von verschiedenen exogenen Faktoren unabhängig vom Interreg-Programm ab. Die Kausalität ist somit nicht immer eindeutig. Am griffigsten ist das Herunterbrechen auf einzelne Bereiche und Projekte. »*

---

<sup>3</sup> [https://regiosuisse.ch/sites/default/files/2018-10/Management\\_Response\\_Interreg-Evaluation\\_de\\_komplett.pdf](https://regiosuisse.ch/sites/default/files/2018-10/Management_Response_Interreg-Evaluation_de_komplett.pdf)

Il a été donc proposé de prolonger l'évaluation menée au niveau du programme par une étude de cas sur 5 projets avec participation suisse pour pouvoir étayer cette évaluation intermédiaire cantonale.

Le choix des projets a été fait de retenir les 5 projets suivants pour la réalisation d'étude de cas pour tenir compte des différents axes et objectifs spécifiques du programme INTERREG Rhin supérieur et de la diversité des projets avec partenariat suisse :

- SPIRITS au titre du soutien à la recherche et à l'innovation dans le Rhin supérieur.
- Upper Rhine 4.0 au titre de la promotion de la compétitivité des entreprises
- ERMES – Rhin au titre de la protection de l'environnement dans le Rhin supérieur
- RPIS 4.0 au titre de la promotion de nouveaux modes de transport plus efficient et respectueux de l'environnement
- MARGE au titre de la coopération en matière sociale dans le Rhin supérieur

### c) Méthodologie mise en œuvre

---

Les travaux menés ont été les suivants :

- **Une analyse documentaire a notamment été menée sur :**
  - Les éléments documentaires relatifs aux 5 études de cas
  - Les éléments de stratégie de la Suisse relatifs à INTERREG
  - Les éléments produits par l'évaluation d'impact menée actuellement sur l'axe A et l'OS 12 du PO Interreg Rhin supérieur
  
- **Des entretiens bilatéraux ont été menés avec des partenaires suisses des projets :**
  - MARGE (Mme Jutta GUHL, Fachhochschule Nordwestschweiz le 27 novembre 2020)
  - ERMES – Rhin (Dr. Adrian AUCKENTHALER, Kanton Basel-Landschaft le 15 décembre 2020)
  - RPIS 4.0 (M. Manfred RAUSCH du port autonome de Strasbourg le 21 décembre 2020)
  - SPIRITS (Dr. Axel BERTHOLDS, Sensoptic le 22 septembre 2020) dans le cadre de l'évaluation d'impact qui vient d'être menée par le programme INTERREG)
  - Upper Rhine 4.0 (M. Sébastien MEUNIER, Basel Area, le 21 octobre 2020) dans le cadre de l'évaluation d'impact qui vient d'être menée par le programme INTERREG
  
- **5 études de cas**

L'objectif de ces études de cas a été d'analyser plus en détail les réalisations, résultats et impacts produits par quelques projets avec partenariat suisse pour pointer précisément la plus-value attendue ou produite pour la Suisse et, le cas échéant, pouvoir extrapoler ces éléments à l'ensemble des projets INTERREG avec des partenaires suisses.

### d) Les questions évaluatives

---

La présente évaluation a permis de répondre aux 2 questions principales suivantes :

1. **Qu'elle a été la valeur ajoutée de la participation au projet INTERREG pour les partenaires suisses ?**
2. **Quel est l'impact du programme INTERREG pour le territoire suisse ?**

## 2. ETUDES DE CAS

5 projets sont analysés ci-dessous pour mettre en évidence la valeur ajoutée spécifique qu'ils procurent aux partenaires suisses et plus globalement au territoire de la Suisse du Nord-Ouest.

### a. SPIRITS

3.4 SPIRITS Robotique interactive et intelligente par impression 3D pour la chirurgie et la radiologie interventionnelle OS 3
<b>Partenariat :</b> Porteur français (Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg, INSA). 21 partenaires dont 9 suisses : <ul style="list-style-type: none"><li>• Fachhochschule Nordwestschweiz</li><li>• Canton d'Argovie</li><li>• Canton de Bâle-Campagne</li><li>• Canton de Bâle-Ville</li><li>• Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, site de Neuchâtel</li><li>• Sensoptic S.A.</li><li>• Confédération Suisse (NPR/CTE)</li><li>• Baur SA</li></ul>
<b>Objectifs du projet:</b> L'objectif principal du projet est de développer un dispositif robotisé pour la chirurgie interventionnelle. Le projet permettra i) de créer un consortium de recherche sur le développement de dispositifs originaux, ii) de créer une coopération efficace entre les différents partenaires académiques et industriels, iii) d'aboutir à un dispositif robotisé avec plusieurs innovations telles que la réalisation d'un transducteur tactile, d'une aiguille intelligente, de nouvelles techniques d'impressions 3D, de nouveaux actionneurs et robots.
<b>Bénéficiaires :</b> Industrie des dispositifs médicaux, docteurs et patients.
<b>Budget et durée :</b> 1,6 M€ dont 436 k€ de FEDER sur 36 mois. 800 000 € de contribution suisse

#### *Les objectifs du projet*

Le projet SPIRITS s'inscrit dans l'OS 3 « augmenter le nombre d'applications et d'innovation développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur » de l'axe A « Croissance intelligente » du programme.

Comme l'indique son rapport final « *les objectifs du projet SPIRITS ont été atteints avec la création d'un consortium transnational qui a développé des collaborations de recherche efficaces menant à plusieurs innovations techniques et à un dispositif innovant pour les procédures guidées par l'image.* ».

Il est à noter que SPIRITS a permis aux équipes des différents partenaires de **mieux appréhender les compétences, expertises, équipements des partenaires**. Cela a été facilité par l'organisation de 6 réunions générales suivies d'une visite de l'infrastructure du partenaire hôte. Le projet a permis également de nouer des collaborations bi/multilatérales.

#### *Les résultats du projet et l'apport des partenaires suisses*



L'intervention des partenaires suisses, qui sont très nombreux dans ce projet, est plus particulièrement mise en avant dès le début du rapport : « *les limites de l'impression 3D pour les pièces médicales en titane et en Nitinol ont été repoussées par la **FHNW** avec des preuves de concept étudiées en collaboration avec l'INSA. La **HFU** a introduit de nouveaux transducteurs tactiles basés sur le DEAP et, en collaboration avec l'**EPFL** et l'INSA, a démontré l'intérêt du retour tactile lors de la manipulation d'aiguilles chirurgicales. L'UMM et l'INSA ont développé conjointement de nouveaux composants et techniques d'actionnement hydraulique pour le domaine médical. L'**EPFL** a conçu et testé des aiguilles chirurgicales avec une mesure de force intégrée à la pointe, et a également introduit de nouveaux concepts d'aiguilles chirurgicales avec l'INSA* ». Le rôle des partenaires associés, dont les PME suisses, est également mis en avant.

Le projet a débouché sur l'élaboration d'un nouveau dispositif pour la manipulation sécurisée des aiguilles chirurgicales dans les thérapies guidées par l'image. Il s'agit donc d'une **réelle innovation** qui aura un impact sur la santé des patients qui bénéficieront de cette technologie.

Les retombées du projet sont notables avec la participation de 25 entreprises aux workshop organisé par le projet (le 2<sup>e</sup> n'a pu se tenir, ainsi qu'une participation à la foire de Hanovre, en raison de la Covid-19 mais un autre atelier a été coorganisé avec le projet Nanotransmed), de 150 personnes aux divers évènements, participation à de nombreuses **conférences médicales et de recherche parfois de niveau international** hors de la zone du Rhin supérieur, une quinzaine de publications, conjointes pour la moitié d'entre elles, dans des revues, un stand dans un salon accueillant 9 000 professionnels, un site web spécifique (interreg-spirits.eu) qui a reçu 24 000 connexions à la date du rapport final...

Ce projet aura des suites en matière de recherche et d'innovation avec des développements de savoir-faire et de nouveaux composants, de nouvelles publications scientifiques qui se poursuivent entre les partenaires ainsi qu'un nouveau projet de valorisation des développements ARC entre l'INSA, le pilote du projet, et l'**EPFL**.

Un brevet a par ailleurs été déposé et sa valorisation est accompagnée par la SATT Connectus, la structure de transfert de technologie qui soutient le porteur de projet français.

Pour les partenaires, « *le principal succès est d'avoir pu créer des coopérations de recherche à la fois nouvelles et très vite efficaces dans la région du Rhin supérieur et de mettre au point de nouvelles technologies présentant un intérêt pour le domaine médical* ». Au total, 6 institutions de recherche et 5 entreprises ont été contributrices au projet.

Il est à noter que **le projet a également permis des coopérations de R&I entre la FHNW et l'EPFL**.

Une **PME Suisse** Sensoptic SA a également été active dans le projet et apporte une expertise de 1<sup>er</sup> rang.

De façon générale, sur la participation des entreprises, le projet a permis de mesurer qu'une limite à l'intervention des entreprises et des industriels dans le programme INTERREG est qu'ils sont partenaires associés et contribuent au projet en mettant à disposition des ressources humaines pour participer aux réflexions, pour apporter des équipements ou des produits sans pour autant bénéficier du financement du projet. Les entreprises demeurent intéressées dans la mesure où elles ont **accès aux avancées scientifiques** dans le cadre d'un accord de consortium, mais cela n'aura souvent qu'un **impact à long terme sur leurs activités**.

De plus, le projet a eu, du côté suisse, un impact territorial étendu avec la participation de l'**EPFL** et plus particulièrement de son **laboratoire Instant-Lab de Neuchâtel** qui bénéficie d'une expertise unique au niveau européen et à mis ses locaux et notamment ses salles blanches et équipements à disposition du projet. La PME Baur SA participe également au projet comme partenaire financeur suisse sans activité dans le projet. Elle a souhaité cependant soutenir ce projet car il vise de manière générale au développement de la fabrication additive pour le médical, qu'elle estime à fort impact industriel potentiel pour la zone de Neuchâtel. Ceci pourra générer à terme une activité économique sur cette zone. Comme l'indique le rapport final, les secteurs des MedTech et Biotech sont des **secteurs économiques clés pour le canton de Neuchâtel** où Instant-Lab/EPFL est installé. Ce canton exprime un souhait politique clair et fort de renforcer le champ des MedTech.

En ce qui concerne la Suisse du Nord-Ouest, le projet SPIRITS s'intègre également parfaitement aux axes stratégiques de la **FHNW**, situé dans la région de Bâle connue pour les sciences du vivant où plusieurs industries de niveau mondial des MedTech sont implantées.

Sur l'impact du projet sur le Rhin supérieur, les partenaires indiquent que *« lorsque des choix ont dû être faits, les perspectives concernant le transfert éventuel, l'impact industriel et également l'impact sur la communauté de R&D, en particulier dans la région du Rhin supérieur, ont été prises en compte. »*.

Pour la suite, les partenaires notent que *« le transfert a été préparé comme prévu dans le projet. Cependant, des travaux supplémentaires sont maintenant nécessaires pour aller vers un produit médical. Une forte implication des entreprises semble alors nécessaire. Dans le projet SPIRITS, les partenaires associés n'ont pas reçu de financement, ce qui serait obligatoire pour cette prochaine phase de développement du dispositif. »*.

Les partenaires suisses interrogés dans le cadre de l'évaluation d'impact en cours pour le programme INTERREG ont indiqué pour **Sensoptic** que l'impact du projet a été moins direct pour elle car elle était un partenaire secondaire et travaillait surtout avec l'EPFL de Lausanne sur un développement particulier. Ce partenaire associé a d'ailleurs le sentiment d'avoir plus été vu comme un fournisseur de services que comme un partenaire à part entière. Son intérêt dans le projet était moins dans l'innovation académique que dans la possibilité par la suite de diffuser et de vendre ses produits. Le projet est en effet innovant et trouvera des applications médicales par la suite.

La coopération transfrontalière mis en œuvre de ce projet a cependant été un vrai plus pour Sensoptic car les structures suisses sont à la recherche constante de partenariats à l'étranger. Elle participe d'ailleurs à un projet Eurostars avec des partenaires hollandais et deux autres partenaires académiques suisses.

La **FHNW** signale, elle, que le projet a permis une meilleure connaissance des potentiels des partenaires et qu'INTERREG est le seul programme qui permette de financer de la recherche appliquée transfrontalière et donne la possibilité de travailler avec des entreprises non suisses. Elle indique avoir été bien soutenu par la Regio Basiliensis et le Pilier Science de la RMT.

### Quels impacts pour la Suisse du Nord-Ouest ?

Finalement, l'impact du projet pour la Suisse est bien net, même s'il n'est pas encore directement quantifiable à ce stade :

- Il a contribué à l'augmentation de compétences académiques et du savoir-faire technologiques des partenaires suisses impliqués dans le projet ;
- La mise en réseau transfrontalière a permis de créer de nouvelles synergies avec de nouveaux partenaires étrangers, ce qui conduit à de nouveaux projets ;
- Le projet a contribué à l'image internationale de la recherche et de l'innovation suisse en particulier dans les thématiques stratégiques des MedTech et Biotech ;
- A terme, des retombées industrielles sont prévisibles lorsque la valorisation des résultats aura aboutie. Sur ce point, les partenaires suisses devront discuter avec leurs partenaires étrangers de la localisation de ces productions ;
- Des retombées économiques sont également à prévoir en termes de chiffres d'affaires supplémentaires pour les partenaires suisses et par ricochet de créations d'emplois. La création de nouvelles entreprises, spin off de ce projet, n'est d'ailleurs pas à exclure.
- Enfin, par la production à terme de nouveaux dispositifs médicaux, ce projet contribuera également à l'amélioration de la santé de patients suisses.

### b. Ermes-Rhin

5.1 Ermes-Rhin Evolution de la Ressource en Eau et Monitoring des Eaux Souterraines dans le Rhin supérieur OS 5
<b>Partenariat :</b> Porteur français (APRONA). 12 partenaires dont 4 suisses. : <ul style="list-style-type: none"><li>• Canton Bâle-Campagne (Amt für Umweltschutz und Energie)</li><li>• Canton Bâle-Ville (Amt für Umwelt und Energie)</li><li>• Canton Bâle-Campagne – crédit cadre NPR</li><li>• Canton Bâle-Ville – crédit cadre NPR</li></ul>
<b>Objectifs du projet:</b> Le projet a pour objectif majeur la réalisation de recommandations écrites pour la mise en œuvre de stratégies politiques de préservation et de reconquête de la qualité de la ressource en eau que représente la nappe phréatique rhénane. Cet outil d'aide à la décision sera adressé aux différents décideurs compétents qui pourront s'y référer et s'en inspirer. Ces recommandations d'actions participeront de fait à améliorer et à renforcer le porter à connaissance des polluants connus et des polluants émergents à l'échelle de la nappe rhénane.
<b>Bénéficiaires :</b> Spécialistes des questions aquatiques et les citoyens comme bénéficiaires finaux
<b>Budget et durée :</b> 2 277 k € dont 1 054 k€ de FEDER sur 36 mois (2016-2018). 168 000 € de contribution suisse

### Les objectifs du projet

Le projet ERMES-Rhin fait partie de l'OS 5 « Améliorer la qualité des services rendus par les écosystèmes dans l'espace du Rhin supérieur » et de l'axe B « Croissance durable » du PO Interreg Rhin supérieur.

Comme l'indique son rapport final, le projet avait pour objectifs « *d'améliorer et de renforcer le porter à connaissance des polluants connus (paramètres physicochimiques, métaux et métalloïdes, pesticides, etc.) et pour la première fois des polluants émergents (composés per- et polyfluorés, métabolites de pesticides, substances pharmaceutiques, etc.) à l'échelle de la nappe phréatique du Rhin supérieur ainsi que de définir des pistes d'actions pour œuvrer à la reconquête et à la préservation de cette ressource.* ».

Les partenaires indiquent que « *ces objectifs ont été atteints notamment grâce à l'élaboration d'une méthodologie d'exploitation transfrontalière, l'échange de connaissances sur fonds réglementaires et scientifiques différents et l'analyse de l'évolution des pollutions liées aux activités humaines.* ».

### *Les résultats du projet et l'apport des partenaires suisses*

Les résultats du projet ont été diffusés notamment sur le site du projet [www.ermes-rhin.eu](http://www.ermes-rhin.eu) et lors d'un grand séminaire transfrontalier de clôture du projet qui a réuni de nombreux bénéficiaires différents : élus, responsables de services techniques, chercheurs, représentants de syndicats d'eau potable, agricoles, industriels, environnementaux, de la presse et de la société civile. Cette communication se poursuit par la publication de cartes sur le portail « GéoRhéna » ou encore par des interventions auprès de différents acteurs de la protection de la nappe phréatique.

Le projet a par ailleurs permis de renforcer les échanges entre les partenaires et, par exemple de faire correspondre leurs programmes d'analyse et leurs réseaux de mesure pour disposer de données comparables et exploitables à l'échelle du Rhin supérieur.

Il a aussi permis l'élaboration d'actions phares à mettre en œuvre pour limiter la pollution aux 172 paramètres communs identifiés et sensibiliser les parties prenantes concernées et, finalement, de préserver et de reconquérir la qualité de la ressource de la nappe rhénane qui alimente plus de 7 millions d'habitants et sert de nombreux usages domestiques, industriels et agricoles. La base de données transfrontalière du projet est à la disposition de tous ces acteurs.

Pour le responsable du canton de Bâle-Campagne interrogé, le projet a permis notamment d'**améliorer les échanges d'informations et de connaissances entre les partenaires institutionnels et techniques** qui ont des systèmes différents et de trouver des solutions communes. Comme le territoire suisse concerné est moins important que les territoires français et allemands, il a pu bénéficier d'exemples de cas pratiques qui lui ont permis d'enrichir ses connaissances, de voir comment les autres partenaires traitent différentes substances, tout en participant à toutes les campagnes de prélèvement et à l'interprétation des données. 78 substances émergentes communes ont pu ainsi être analysées et interprétées dans le cadre de ce projet.

Le fait que le responsable du projet au canton de Bâle-Campagne a été responsable du groupe d'experts Ressources en eau de la Conférence du Rhin supérieur a permis à la Suisse du Nord-Ouest d'**impulser l'idée de ce projet** qui a mis plusieurs années à se concrétiser le temps de trouver les bons partenaires, de déterminer le champ du projet etc.

Il est à noter que le réseau de partenaires au sein de la Conférence du Rhin supérieur est considéré comme très bon, ce qui permet d'avoir des échanges techniques en permanence avec les partenaires des deux autres pays. Un nouveau projet INTERREG qui devra permettre d'aller plus loin, d'analyser de nouvelles substances etc. est en cours de discussion entre les partenaires.

Il est cependant dommage que le partenaire suisse qui a été à l'origine de l'idée du projet ne puisse en assurer le portage du fait des règles du programme. L'impact pour la Suisse aurait peut-être pu être plus fort si cette implication avait été plus importante.

### *Quels impacts pour la Suisse du Nord-Ouest ?*

Les retombées du projet pour la Suisse du Nord-Ouest sont ainsi les suivantes :

- Un renforcement du réseau des partenaires pour améliorer les réponses transfrontalières à des problématiques communes
- Une meilleure connaissance puis maîtrise des substances polluantes
- Une amélioration de la qualité de la nappe et une protection renforcée de celle-ci
- Une ressource préservée pour les différents usages
- Une vision plus globale de l'environnement dans un écosystème commun
- Une meilleure santé des habitants

### **c. RPIS 4.0**

7.x RPIS 4.0 Smart Community System for Upper Rhine Ports OS 7
<p><b>Partenariat :</b> Porteur allemand (Karlsruher Versorgungs-, Verkehrs-, und Hafen GmbH KVVH). 12 partenaires dont 4 suisses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Schweizerische Rheinhäfen</li> <li>• Bund (NPR)</li> <li>• Canton Bâle-Ville – crédit cadre NPR</li> <li>• Canton Bâle-Campagne – crédit cadre NPR</li> </ul>
<p><b>Objectifs du projet:</b> Le projet RPIS4.0 vise entre autres à promouvoir des modes de transport peu polluants, en particulier dans le transport de marchandises. Le projet contribue ainsi à un développement durable, respectueux du climat et de l'environnement, de la région du Rhin supérieur. Le projet poursuit trois objectifs principaux:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encourager le transport multimodal de marchandises</li> <li>2. Améliorer l'offre pour les acteurs du transport fluvial sur le Rhin</li> <li>3. Renforcer la mobilité durable pour le transport de marchandises</li> </ol>
<p><b>Bénéficiaires :</b> Acteurs de la mobilité et les citoyens comme bénéficiaires finaux.</p>
<p><b>Budget et durée :</b> 1 384 k € dont 572 k€ de FEDER sur 36 mois. 239 k € de contribution suisse</p>

### *Les objectifs du projet*

Le projet s'inscrit dans l'OS 7 « Limiter l'augmentation du trafic motorisé transfrontalier à travers le développement de transports à faible impact » dans le cadre de l'axe B « Croissance durable » du programme INTERREG Rhin supérieur. Il regroupe 9 ports rhénans, dont celui de **Bâle**, de la voie de navigation intérieure la plus utilisée d'Europe ayant pour objectif commun d'établir une offre de services unifiée pour les usagers de la voie navigable. RPIS 4.0 désigne une application web basée sur les technologies informatiques.

Il est à noter, comme l'indique le formulaire de demande, que RPIS4.0 élargit au sens fonctionnel la IT plateforme RPIS développée dans le cadre d'une coopération commune dans l'outil de financement CEF, et étend son application à d'autres mode de transport. Il s'agit là d'un projet pilote à l'échelle européenne, en conditions réelles. Ce projet MIE-CET a d'ailleurs succédé à un 1<sup>er</sup> projet RTE – T de 2012 à 2014 qui avait fait comme recommandation de développer une infrastructure numérique commune pour gérer le trafic fluvial.

#### *Les résultats du projet et l'apport des partenaires suisses*

Le projet INTERREG RPIS 4.0 permet d'**agrandir l'offre de services des institutions et organisations portuaires** participantes au projet, par le biais du développement d'interfaces numériques vers l'industrie des affréteurs et les prestataires de services logistiques. Il s'agit d'une plateforme qui dispose notamment d'un **outil très innovant** de réservations de slots sur les quais des ports concernés. L'outil a été développé, à la suite d'un appel d'offres, par le port d'Anvers. Il permet également de maîtriser les retards éventuels lors des arrêts successifs des navires qui font l'aller-retour entre les ports de Kehl-Strasbourg et de Bâle et s'arrêtant plusieurs fois sur la route. Cet outil centralisé permet également une transparence dans les conditions d'attributions des slots et la **diffusion de statistiques**.

Les publics visés sont:

- Les entreprises de transport
- Les prestataires de services logistiques (rail/route, notamment dans le secteur du transport combiné)
- Les entreprises de navigation fluviale
- Les entreprises implantées dans la zone portuaire
- Les opérateurs portuaires intéressés (ports fluviaux et maritimes)
- Les décideurs politiques (région, pays, UE)

Grâce à ce projet, l'on note **moins d'engorgement du trafic** qui permet aux ports de garder leurs capacités opérationnelles et de supprimer les temps d'attentes pour les navires. Comme désormais la règle de réservation des slots n'est plus le 1<sup>er</sup> arrivé/1<sup>er</sup> servi mais le 1<sup>er</sup> enregistré/1<sup>er</sup> servi, les navires ont moins la pression et n'ont plus besoin de se presser autant, ce qui est un gage de **sécurité** et contribue à **moins d'émissions polluantes**.

L'impact environnement du projet sera ainsi notable : « Avec RPIS4.0, les acteurs impliqués ont l'intention d'utiliser plus efficacement l'infrastructure portuaire et d'optimiser leurs services pour tous les groupes d'utilisateurs concernés. En associant les acteurs du domaine de la navigation fluviale, il devient possible d'investir davantage en fonction de la demande et donc avec une rentabilité accrue. L'élargissement de la palette d'utilisateurs aux acteurs du transport multimodal soutient les efforts politiques visant à encourager des transports à faible impact climatique. Le changement des modes de transport, notamment du camion long-courrier en faveur de la péniche, permet d'économiser des milliers de tonnes de CO<sub>2</sub>, nuisibles au climat, et de réduire les dépenses de construction et d'entretien du réseau routier, très encombré dans la région. ».

**Le port de Bâle est particulièrement intéressé par ce projet** car il a installé l'outil, l'a interfacé à son propre outil de gestion portuaire et héberge sa société d'exploitation avec la mise à disposition d'un agent. Les **douanes suisses** sont également en train de développer une interface avec RPIS 4.0, qui est agréé comme fournisseur officiel de données, qui leur permettra de faciliter les formalités douanières et de disposer également de statistiques adaptées.

Le port de Bâle envisage de plus d'**autres développements de cet outil** : à d'autres types de navigation comme le vrac qui représente la part la plus importante du trafic fluvial et le tourisme de croisière qui avait la plus forte tendance à la croissance mais qui est complètement à l'arrêt du fait de la crise Covid 19.

Le port de Bâle est ainsi bien le point et l'acteur central de ce projet.

Afin d'assurer la pérennité des mesures initiées y compris au-delà de la fin du projet, une société d'exploitation commune a donc été créée. A terme, il est aussi prévu d'étendre le périmètre du projet sur tout le Rhin en aval.

### *Quels impacts pour la Suisse du Nord-Ouest ?*

Les impacts particuliers du projet pour la Suisse du Nord-Ouest est le suivant :

- Une navigation facilitée sur le Rhin avec une optimisation des trajets permettant une baisse des temps d'attente dans les ports et un impact environnemental réduit de ce fait. Une baisse du trafic routier pourra également être lié à ce projet ;
- Le projet contribuera aussi à faciliter, par sa digitalisation, les formalités douanières avec l'UE et de façon générale l'efficacité des échanges et donc à renforcer la compétitivité de la place économique Suisse par une facilitation de ses activités d'import-export ;
- Le renforcement de la compétitivité du port de Bâle profitera à toute une partie de la Suisse (30% de la Suisse du Nord-Ouest et 70% de la zone au sud du Jura) :

De façon plus précise, les services de Bâle-Campagne ont noté, dans le cadre de l'instruction du projet, les effets positifs suivants du projet :

- Soutien à la navigation fluviale d'ampleur et renforcement de la compétitivité du secteur par sa digitalisation ;
- Renforcement de l'efficacité des processus dans la logistique, la navigation fluviale et les terminaux portuaires, en particulier dans le cadre du corridor rhénan dans les Réseaux Européens de Transport (RTE-T) ;
- Amélioration de la prise en compte de l'environnement.

A ce stade, les impacts notés sont surtout qualitatifs et prévisionnels car aucune étude n'a encore été menée sur, par exemple, la réduction des émissions et de plus, c'est surtout l'activité économique qui joue sur le trafic et de ce fait sur la pollution. La baisse sensible du trafic actuel fait ainsi logiquement baisser la pollution fluviale car une circulation plus efficace des navires permet de réduire la consommation de carburant et donc les retombées dans le Rhin et de l'air avec un impact beaucoup plus notable que la mise en œuvre de la plateforme digitale.



## d. Upper Rhin 4.0

8.2 Upper Rhin 4.0 Réseau de compétences trinational sur l'Industrie 4.0 OS 8
<p><b>Partenariat :</b> Porteur français (Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg). 34 partenaires dont 11 suisses :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• SFHNW</li><li>• BaselArea</li><li>• Hightech Zentrum Aargau</li><li>• Bund (NPR)</li><li>• Canton Bâle-Ville – crédit cadre NPR</li><li>• Canton Bâle-Campagne – crédit cadre NPR</li><li>• Canton d'Argovie</li><li>• Canton du Jura</li></ul> <p>Plus les 3 partenaires suisses associés : la CCI d'Argovie, La Haute Ecole Arc avec son établissement de Delémont et l'Université de Bâle via Eucor.</p>
<p><b>Objectifs du projet:</b> L'objectif du projet est d'accompagner les PME dans leur capacité d'adaptation et d'anticipation face aux mutations technologiques et humaines à venir, en créant un écosystème adapté et favorisant le développement et l'intégration de solutions technologiques, structurelles, organisationnelles et de transfert de connaissances, tout en s'inscrivant dans les stratégies et outils existants. A terme, le Rhin supérieur se positionnera comme territoire de référence et vitrine technologique. 5 objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Amélioration des connaissances communes de l'existant et développement de stratégies</li><li>• Faire monter en compétences les employés des PME</li><li>• Favoriser les coopérations et synergies entre les différents acteurs</li><li>• Identification et mise en réseau de structures d'excellence de coopération, de production intellectuelle, d'innovation et de formation, au travers d'une plateforme interactive</li><li>• Disséminer l'information auprès des PME du RS et faire connaître l'expertise de ce territoire</li></ul>
<p><b>Bénéficiaires :</b> PME, chercheurs, salariés...</p>
<p><b>Budget et durée :</b> 4 555 k€ dont 1 934 k€ de FEDER sur 36 mois. 685 k€ de contribution suisse</p>

### *Les objectifs du projet*

Ce projet s'inscrit dans l'OS 8 « Étendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du Rhin supérieur » dans le cadre de l'axe C « Croissance inclusive ».

Le projet a permis la réalisation de plusieurs actions :

- Une enquête statistique et une analyse comparative transfrontalière et la réalisation de fiches entreprises
- Un état de l'art transfrontalier dans le domaine de l'Industrie 4.0
- Organisation de plusieurs séminaires trinationaux (mais aucun en Suisse)
- 6 écoles d'été
- Des écoles thématiques dont l'une a été réalisée à **Bâle**
- Une base de données de recensement des aides pour les PME/PMI du Rhin supérieur qui sera disponible sur la plateforme interactive du projet.



### *Les résultats du projet et l'apport des partenaires suisses*

Le rapport d'avancement note que « la problématique des projets étudiants bi et trinationaux reste toutefois en question : en effet, si des projets ont été réalisés, ce sont majoritairement des étudiants français qui sont allés dans des entreprises allemandes ou suisses (94 projets) ».

Un autre problème souligné est le manque d'intérêt pour les entreprises qui ont profité des actions du projet de remplir les formulaires nécessaires (déclarations *de minimis...*), ce qui rend le suivi des effets et de l'impact du projet plus compliqué.

Il est à noter que le projet réunissait 14 partenaires cofinanceurs et 15 partenaires associés, avec une centaine d'interlocuteurs au total, et qu'il a donc nécessité un important effort de gouvernance.

### *Quels impacts pour la Suisse du Nord-Ouest ?*

Lors de son instruction, les services cantonaux ont soutenu le projet en raison de l'impact qu'il aura sur la **digitalisation des entreprises** et plus particulièrement des PME suisses et parce qu'il renforcera ainsi **l'attractivité de la place Suisse**. Les échanges transfrontaliers renforceront d'ailleurs cet intérêt. Ce projet entre, par ailleurs, dans la stratégie de la NPR et plus particulièrement dans l'objectif 1 sur le renforcement des capacités d'innovation par les transferts de savoir et de technologie, 4 sur l'amélioration des capacités de formation initiale et continue et 5 sur la coopération institutionnelle transfrontalière au profit de la compétitivité régionale.

Les partenaires suisses font partie de plusieurs autres projets INTERREG qui visent à développer la compétitivité régionale comme Rhein Solar ou Titane.

Pour Basel Area Business & Innovation, par exemple, la valeur ajoutée du projet Upper Rhin 4.0 est de contribuer à la **création de réseaux transfrontaliers** qui permettent aux PME suisses de développer leurs capacités de recherche et d'innovation en connaissant mieux les potentiels d'autres structures dans le Rhin supérieur et en créant de nouveaux partenariats.

Des structures interfaces comme Basel Area aident d'ailleurs les entreprises à nouer des partenariats avec leurs voisins étrangers ainsi qu'à dialoguer avec des structures administratives telles que le programme INTERREG pour que les PME puissent évoluer avec le moins de contraintes possibles.

**Les PME suisses peuvent ainsi évoluer dans des écosystèmes de différentes filières** (par exemple l'automobile) **à plus grande échelle**. Il est à noter que la langue reste un obstacle pour la coopération entre les partenaires français et ceux de la Suisse du Nord-Ouest.

Il est à noter qu'INTERREG est intéressant car les dispositifs de financement nationaux des PME ne subventionnent pas la coopération avec des organismes étrangers. De plus, en raison de contraintes budgétaires, ces mêmes dispositifs de financement nationaux voient leur capacité d'action se réduire.

## e. MARGE

11.4 MARGE Inscrire les quartiers marginalisés dans l'espace du Rhin supérieur OS 11
<p><b>Partenariat :</b> Porteur français (Ecole supérieure européenne en intervention sociale). 29 partenaires dont 6 suisses :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bund (NPR)</li><li>• Canton Bâle-Ville – crédit cadre NPR</li><li>• Canton Bâle-Campagne – crédit cadre NPR</li><li>• Canton d'Argovie</li><li>• Canton Bâle-Ville</li><li>• Communes de Pratteln et Suhr</li><li>• FHNW</li></ul>
<p><b>Objectifs du projet:</b> L'objectif principal du projet est développer un échange systématique entre les professionnels des administrations et les acteurs locaux des quartiers marginalisés pour le développement d'un développement social urbain intégré. Le projet a abouti à la sensibilisation et de diffusion des pratiques et méthodes professionnelles innovantes dans le domaine du développement social urbain et au développement de la formation continue des professionnels des administrations et du travail social pour promouvoir les compétences et la communication transfrontalières.</p>
<p><b>Bénéficiaires :</b> Les chercheurs en sciences sociales et les habitants des quartiers prioritaires comme bénéficiaires finaux ;</p>
<p><b>Budget et durée :</b> 1 336 k € dont 588 k€ de FEDER sur 36 mois. 384 k€ de contribution suisse</p>

### *Les objectifs du projet*

Le projet MARGE relève de l'OS 11 « Améliorer l'offre de services transfrontalière des administrations et des institutions de l'Axe D « Cohésion territoriale » du programme Interreg Rhin supérieur.

Les partenaires du projet citent comme principaux intérêts qu'a suscité le projet, **l'enthousiasme pour les échanges transfrontaliers** entre les professionnels du travail social et de l'administration publique. Ces échanges ayant favorisé l'innovation et enrichi les pratiques. De plus, les éléments de bonnes pratiques du projet ont été diffusé vers d'autres structures, ce qui a conduit à de nouveaux échanges. Le « Toolkit », répertoire de projets et de partenaires, facilite la diffusion des connaissances accumulées dans le cadre de ce projet. Par ailleurs, les tandems linguistiques mis en place sont des bonnes pratiques qui peuvent être reprises par des partenaires transfrontalier dans d'autres thématiques.

### *Les résultats du projet et l'apport des partenaires suisses*

Parmi les activités déployées par le projet, l'on peut noter 9 focus groupes réunissant l'ensemble des acteurs (associatifs, communaux, habitants, élus) dans les neuf quartiers qui ont fait l'objet d'une analyse particulière, le déploiement d'un site interne, d'une plateforme virtuelle pour les professionnels du DSU, des newsletters, des brochures d'information, des événements de lancement et de clôture ainsi qu'un conférence internationale qui s'est tenue en 2019 à la **FHNW** de **Muttenz** avec 250 participants. Le « Toolkit »

a plus particulièrement rassemblé 35 projets des 9 quartiers qui ont fait l'objet d'une analyse particulière. De plus, des visites d'immersions transfrontalières (d'un ou de deux jours) ont été réalisées dans ces 9 quartiers.

Parmi les différents effets du projet, l'on peut noter dans le rapport d'avancement que :

- Lors des différentes immersions transfrontalières des habitants de différents quartiers ont pu s'immerger dans la réalité des quartiers des autres pays et inversement accueillir d'autres habitants.
- Le succès du projet MARGE tient entre autres à l'implication des professionnels du développement social urbain. Parmi ceux-ci les professionnels des communes et des préfectures ont fortement apprécié la plus-value pour les services qu'ils proposent aux habitants des quartiers populaires d'un transfert de pratiques transfrontalier.
- L'amélioration des politiques publiques de développement social urbain par le biais d'échange et de transfert de bonnes pratiques est devenue une réalité grâce au projet MARGE. Ces transferts et échanges nécessitent toutefois un soutien bien au-delà de la fin du projet. Ce soutien sera assuré par le biais des formations continues annuelles et par le biais de divers projets en cours de constitution. Parmi ces derniers, le toolkit numérique a vocation à s'élargir au niveau national sur les 3 pays.
- La formation continue trinationale est un évènement qui se tiendra dorénavant chaque année dans chacune des 3 écoles porteuses du projet à tour de rôle.
- La présence importante d'agents du service public tout au long du projet a permis de sensibiliser un grand nombre d'acteurs politiques sur le projet MARGE. plus encore, l'organisation d'un échange entre **Suhr** en Suisse et l'Eurométropole de Strasbourg a permis à une délégation strasbourgeoise (sous-préfète et adjoint au maire) de "rencontrer" la démocratie directe "à la Suisse" et à une délégation suisse d'assister à un conseil municipal strasbourgeois.

En ce qui concerne la poursuite de la coopération, il est envisagé de continuer les actions de formation continue trinationale et d'élargir le « Toolkit » à d'autres quartiers et structures des 3 pays. Un autre projet INTERREG est envisagé pour la prochaine période programmation.

La responsable du projet à la Fachhochschule Nordwestschweiz indique que la coopération existe depuis 20 ans avec des écoles de Strasbourg et de Fribourg mais qu'INTERREG a permis d'amplifier cette coopération qui a aboutit à une méthode innovante d'approche des problématiques de développement social urbain. Il a par exemple été intéressant de découvrir d'autres approches comme le principe français d'égalité des territoires. Plusieurs idées sont exportables en Suisse comme le suivi des devoirs des enfants. Un des défis a cependant été de surmonter la barrière linguistique.

#### *Quels impacts pour la Suisse du Nord-Ouest ?*

Finalement, pour les partenaires suisses, ce projet a permis de :

- Découvrir l'organisation politico-administrative et de l'approche urbaine des pays voisins et notamment de la France ;
- Etudier d'autres approches et des projets non menés en Suisse
- De faire découvrir aux acteurs professionnels et aux étudiants suisses l'intérêt de la coopération transfrontalière
- Permettre aux communes suisses de montrer et donc de valoriser leur travail social

Même si le projet n'a pas eu un impact direct sur de la création d'emplois par exemple, il contribue à l'amélioration de la qualité de vie d'une partie des habitants de la Suisse du Nord-Ouest.

### 3. SYNTHÈSE DE L'IMPACT D'INTERREG POUR LA SUISSE DU NORD-OUEST

En prenant en compte les retours sur les projets « études de cas », ainsi les analyses menées dans le cadre de la récente évaluation d'impact menée par le programme INTERREG, il est possible de conclure que la participation d'acteurs suisses aux projets INTERREG a donc plusieurs effets positifs.

#### A. Pour les partenaires de projet suisses

- Une meilleure visibilité des potentiels respectifs entre les différents partenaires, de part et d'autre des frontières, que ce soit en matière de recherche et d'innovation ou sur les autres thématiques du programme.
- Les projets de réseaux ont permis aux partenaires de profiter de complémentarités et d'éprouver des potentiels de coopération. Dans la plupart des projets, les réseaux perdurent d'ailleurs après leur clôture. Les réseaux transfrontaliers ne se seraient certainement pas autant développés sans le soutien d'INTERREG qui est en quelque sorte un fonds d'amorçage pour les actions de coopération qui permet ensuite de bâtir d'autres projets et de s'ouvrir à d'autres acteurs des pays voisins.
- INTERREG permet donc aux acteurs suisses d'intégrer des réseaux internationaux de coopération, par exemple en matière de recherche ou de développement des entreprises qui ne seraient pas aussi accessibles sans le soutien de ce programme européen de proximité.
- La possibilité, grâce au partenariat transfrontalier, de développer des innovations, technologiques ou non.
- INTERREG apporte aux partenaires suisses de la proximité avec les instances décisionnelles et une bonne prévisibilité sur les chances d'acceptation du projet.

#### B. Pour les acteurs institutionnels suisses

- INTERREG permet d'accompagner et de renforcer les politiques publiques suisses, que ce soit au niveau fédéral ou au niveau des cantons.
- INTERREG contribue au rayonnement scientifique, économique, territorial de la Suisse du Nord-Ouest à l'étranger et au rapprochement de la Suisse avec l'UE.
- Le programme permet aussi la prise en compte d'enjeux structurants en matière environnementale ou de développement économique par exemple qui dépassent le cadre administratif cantonal et national et de ce fait d'apporter des réponses de politique publique complémentaires.
- Le programme est également l'instrument principal d'accompagnement de la stratégie transfrontalière suisse dans les instances du Rhin supérieur.
- De ce fait, il permet une structuration plus en plus forte de la coopération.

### C. Impact global sur les acteurs académiques, économique et auprès de la population

Au-delà de l'impact du programme INTERREG sur les porteurs de projets suisses et les acteurs institutionnels de la Suisse du Nord-Ouest, il participe également des éléments suivants pour les acteurs académiques et économiques et auprès des citoyens suisses :

- La découverte d'un potentiel transfrontalier qui n'est pas forcément bien connu par les acteurs suisses et qui peut contribuer à maximiser la place économique et scientifique suisse.
- Une ouverture à l'international mais dans un cadre plus abordable, sur des problématiques plus facilement identifiables et appréhendables.
- La capacité de répondre plus facilement et rapidement à évènements majeurs telles que les catastrophes naturelles et technologiques. La crise engendrée par la pandémie Covid-19 étant un révélateur des solutions que peut apporter la coopération transfrontalière mais aussi des efforts restant à accomplir.
- La conscience de l'intérêt de la coopération transfrontalière pour la Suisse du Nord-Ouest afin de répondre de façon plus optimale à des problématiques et à des enjeux thématiques et territoriaux importants en matière de développement économique, de protection de l'environnement, de promotion de la culture etc.
- In fine, une amélioration de la qualité de la vie des citoyens de la Suisse du Nord-Ouest.

### D. Les points d'amélioration

A l'aube du prochain programme INTERREG VI, il reste cependant des points d'optimisation pour les partenaires et les institutions suisses parties prenantes du programme :

- Le fait que les partenaires suisses ne peuvent avoir un rôle de chef de file bride l'impact qu'ils peuvent avoir sur la conception et le déroulement du projet et par là leur impact sur le territoire suisse.
- L'utilisation conjointe de façon transfrontalière d'infrastructures et d'équipements par exemple dans le domaine de la recherche et de l'innovation reste compliquée et il y aurait là un travail de simplification à faire pour la prochaine période de programmation.
- Le transfert de technologie entre, par exemple, une école d'ingénieurs suisses et une PME allemande ou française reste compliqué car la prestation de l'école suisse reste souvent trop chère pour les PME étrangères qui ne bénéficient, de plus, pas de subventions pour alléger ces coûts. Il pourrait être intéressant d'étudier des dispositifs particuliers de soutien si cela semble opportun (par exemple, un prêt relais avec un remboursement sur les résultats qui permettrait indirectement un soutien à l'école suisse).
- Cela été vu plus haut mais un effort devrait être fait sur la facilitation de la participation des entreprises aux projets comme partenaires à part entière.
- Pour les futurs projets INTERREG VI, il serait intéressant de s'appuyer sur des partenariats existants, réduits dans leur nombre, pour aller plus vite au fond des projets et réduire la phase initiale de prise de connaissance qui est souvent assez longue. Il serait aussi intéressant de faire plus communiquer les projets entre eux, insister sur la capitalisation etc.
- La mesure de l'impact des projets et, *in fine* du programme, pour la Suisse pourrait être améliorée assez aisément en voyant avec les partenaires comment mieux mesurer en continue tous les effets

que leurs projets produisent. Cela va d'un suivi plus fin et surtout sur une plus longue durée après la clôture du projet car les impacts se mesurent souvent à plus long terme.

- La complexité ou au moins la réputation de complexité d'INTERREG entraîne un effet d'évitement du programme de la part de certains partenaires de projets. Cela ne concerne pas directement les partenaires suisses qui louent de leur côté la simplicité d'utilisation des crédits publics suisses mais cela peut entraîner une baisse du nombre de projets transfrontaliers alors qu'il y aurait eu un potentiel à développer.
- Un effort pourrait encore être fait par le programme pour susciter plus d'échanges entre les différents projets et capitaliser les retours d'expériences, la connaissance des potentiels respectifs etc.